



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 8 août 2019 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Mario Dufour
- Serge Brault
- David Dumont
-

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 8 AOÛT 2019

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2019
3. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Impression Info-Automne
4. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Test annuel APPRIA
 - c) Entente Multi-Caserne
5. Urbanisme
 - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
 - b) Adoption du 2e projet de règlement de zonage Z2019-1
6. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Nettoyage réseau pluvial et sanitaire
 - c) Salle du conseil: Remplacement porte et fenêtres
 - d) Salle du conseil: Maçonnerie
 - e) Vérification géotechnique: Reconstruction de la conduite d'eau potable sous la voie ferrée
7. Comptes à payer (Municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois d'août 2019
8. Comptes à payer (Factures)
 - a) Programme TECQ (2014-2018) (148.31\$)
 - b) Shellex Infrastructures (1 724.63\$)
 - c) Excavation Daniel Oligny & fils inc. (3 587.22\$)
 - d) Tonte de gazon Éric R. inc. (4 129.52\$)
 - e) Aménagement Bernier (5 139.39\$)
 - f) Le Groupe Lecuyer Ltée (5 520.77\$)
 - g) Toromont Cat (5 748.75\$)



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- h) Shellex Infrastructures (6 122.42\$)
- i) Les équipements Lapiere inc. (6 687.76\$)
- j) Laboratoire GS inc. (8 370.18\$)
- k) Kemira Water Solutions Canada inc. (8 991.50\$)
- l) Les industries Perform Air inc. (18 582.84\$)
- m) MSA Infrastructures inc. (106 546.82\$)

- 9. Varia
- 10. Public: Période de questions
- 11. Levée de l'assemblée

2019-08-256 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2019-08-256 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

2019-08-257 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2019

Résolution #2019-08-257 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2019.

ADOPTÉE

Loisirs

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de août 2019.

2019-08-258 Service des loisirs: Impression Info- Automne

Résolution #2019-08-258 : Service des loisirs: Impression Info-Automne

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense approximative de 3 000\$ pour l'impression de l'info-automne;

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Incendie

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Mario Dufour fait la lecture du rapport du Directeur du service de Sécurité incendies pour le mois d'août 2019.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-08-259

**Test annuel
APPRIA**

Résolution #2019-08-259 : Test annuel APPRIA

CONSIDÉRANT QUE les essais d'ajustement quantitatif des respirateurs pour le Service de Sécurité incendies doivent être fait annuellement;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de Sécurité incendies à procéder aux tests d'appareils de protection respiratoire isolant autonome pour l'année 2019 pour un montant maximal de 2 500\$.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2019-08-260

**Entente Multi-
caserne**

Résolution #2019-08-260 : Entente Multi-caserne

CONSIDÉRANT QUE les demandes des municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin et Lacolle à travailler à la mise en place d'une desserte de services;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la mise en place d'une telle desserte par les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE durant le processus de mise en place, les municipalités désirent procéder à la signature d'une entente multi-caserne évitant les frais reliés aux entraides entre les municipalités ci-dessus mentionnées;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser la Mairesse, Madame Chantale Pelletier et la Directrice générale, Madame Julie Archambault à signer pour et au nom de la Municipalité de Napierville l'entente multi-caserne à intervenir entre les municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin et Lacolle.

ADOPTÉE

Urbanisme

Urbanisme

**Rapport de la
responsable de
l'urbanisme**

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois d'août 2019.

2019-08-261
Adoption du 2e
projet de
règlement de
zonage Z2019-1

Résolution #2019-08-261 : Adoption du 2e projet de règlement de zonage Z2019-1

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QUE les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la Municipalité de Napierville;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE cette modification bonifie le cadre réglementaire existant;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2019.

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

Que le 2e projet de règlement de zonage Z2019-1 soit adopté.

ADOPTÉE

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

2019-08-262 Nettoyage réseau pluvial et sanitaire

2019-08-263 Salle du conseil: Remplacement porte et fenêtres

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois d'août 2019.

Résolution #2019-08-262 : Nettoyage réseau pluvial et sanitaire

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de maintenir les infrastructures souterraines en bonne condition;

CONSIDÉRANT QUE le nettoyage requis doit se faire à l'aide de machinerie spécialisée dans le domaine;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à faire appel avec une firme spécialisée pour effectuer le nettoyage de certaines conduites sanitaires et pluviales sur le territoire de la Municipalité de Napierville pour un montant approximatif de 12 000\$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE

Résolution #2019-08-263 : Salle du conseil: Remplacement porte et fenêtres

CONSIDÉRANT QUE des travaux de maçonnerie sont prévus sur la façade de la salle du conseil, il est nécessaire de remplacer les fenêtres et la porte existante au préalable;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Bernard Jannelle Enr. a présenté une soumission pour la fourniture et l'installation des deux fenêtres et d'une porte au montant de 6 172.09\$ plus les taxes applicables;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la soumission de Monsieur Bernard Jannelle Enr. au montant de 6 172.09 plus les taxes applicables pour le remplacement de la porte et des fenêtres de la salle du conseil de la Municipalité de Napierville.

Il est également résolu que les montants requis aux fins de ces achats et services soit pris à même les surplus non-autrement appropriés.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-08-264 Salle du conseil: Maçonnerie

Résolution #2019-08-264 : Salle du conseil: Maçonnerie

CONSIDÉRANT QUE les joints de maçonnerie de la façade de la salle du conseil de la Municipalité de Napierville doivent être refaits suivant le remplacement des fenêtres et de la porte;

CONSIDÉRANT QU' un estimé préparé par Maçonnerie F.T. inc. a été transmis pour la réfection de la façade de la salle du conseil suivant soumission numéro 0238;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à mandater la compagnie Maçonnerie F.T. inc. au montant de 4 680\$ plus les taxes applicables pour lesdits travaux.

Il est également résolu que les montants requis aux fins de ces achats et services soit pris à même les surplus non-autrement appropriés.

ADOPTÉE

2019-08-265 Vérification géotechnique: Reconstruction de la conduite d'eau potable sous la voie ferrée

Résolution #2019-08-265 : Vérification géotechnique: Reconstruction de la conduite d'eau potable sous la voie ferrée

CONSIDÉRANT QUE selon le protocole de conception à des fins d'autorisation pour remplacer une conduite d'aqueduc passant sous la voie ferrée de C.P. Rail qu'il fut nécessaire de produire une étude géotechnique des sols en place;

CONSIDÉRANT QUE C.P. Rail a mandaté la firme Golder et associés Ltée pour valider l'étude géotechnique de la firme Les Laboratoires G.S. inc. sous mandat par la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE les coûts associés à la validation du rapport par la firme Golder et associés Ltée sont aux frais de la Municipalité de Napierville et que les coûts sont de 4 260\$ plus les taxes applicables;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter la dépense de Golder Associés Ltée.

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à approuver tous les frais supplémentaires pour répondre aux demandes de C.P. Rail afin de compléter la demande d'autorisation nécessaire à la mise en place d'une nouvelle conduite d'aqueduc.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces services soit pris à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

Comptes à payer (Municipalité)

Comptes à payer (Municipalité)

2019-08-266 Comptes à payer pour le mois d'août 2019

Résolution #2019-08-266 : Comptes à payer pour le mois d'août 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois d'août 2019 soit:



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Municipalité au montant de 98 226.89\$ (P.26) web (P.26)
Bibliothèque au montant de 1 176.46\$ (P.4) web (P.30)
Loisirs au montant de 16 442.88\$ (P.20) web (P.50)
Incendie au montant de 5 388.96\$ (P.5) web (P.55)
Salaires pompiers juillet 2019 au montant de 27 264.70\$ (P.8) web (P.63)

ADOPTÉE

Comptes à payer (Factures)

Comptes à payer (Factures)

2019-08-267

Résolution #2019-08-267 : Compte à payer: Programme TECQ (2014-2018)

Compte à payer:
Programme
TECQ (2014-
2018)

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Groupe ABS inc.* au montant de 148.31\$ représentant les frais d'honoraires pour le contrôle des matériaux pour les travaux d'infrastructure d'aqueduc et d'égout pluvial sur le boul. Poissant suivant la facture numéro 121486.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces travaux et services s'inscrivent dans les priorités soumises dans le cadre du programme TECQ (2014-2018).

Il est également résolu d'approprier à même le règlement d'emprunt numéro 423 le montant requis aux fins de ces travaux.

ADOPTÉE

2019-08-268

Résolution #2019-08-268 : Compte à payer: Shellex Infrastructures

Compte à payer:
Shellex
Infrastructures

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Shellex Infrastructures* au montant total de 1 724.63\$ représentant les honoraires professionnels pour la préparation des études, plans et devis pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sous la voie ferrée de C.P. Rail suivant les factures numéro 003633 et 003699.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces services soit pris à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

2019-08-269

Résolution #2019-08-269 : Compte à payer: Excavation Daniel Oigny & fils inc.

Compte à payer:
Excavation
Daniel Oigny &
fils inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Excavation Daniel Oigny & Fils inc.* au montant de 3 587.22\$ représentant l'achat de terre pour le terrain des loisirs situé au 325, rue St-Louis suivant la facture numéro 7804.

ADOPTÉE

2019-08-270

Résolution #2019-08-270 : Compte à payer: Tonte de gazon Éric R. inc.

Compte à payer:
Tonte de gazon
Éric R. inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer les factures de *Tonte de gazon Éric R. inc.* au montant total de 4 129.52\$ pour l'entretien des terrains municipaux ainsi que l'entretien du terrain à la caserne des pompiers suivant les factures numéro 00614 et 00615.

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 00615 au montant total de 170.84\$ soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2019-08-271
Compte à payer:
Aménagement
Bernier

Résolution #2019-08-271 : Compte à payer: Aménagement Bernier

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Aménagement Bernier* au montant total de 5 139.39\$ représentant le 2e versement pour l'entretien des plates-bandes au centre communautaire, à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au garage municipal, au parc de la Pointe des patriotes, près du CLD, à l'enseigne du parc Industriel ainsi que les trois pancartes de Bienvenue et Aurevoir suivant factures numéros 1458,1459 et 1460.

ADOPTÉE

2019-08-272
Compte à payer:
Le Groupe
Lecuyer Ltée

Résolution #2019-08-272 : Compte à payer: Le Groupe Lecuyer Ltée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Le groupe Lecuyer Ltée* au montant de 5 520.77\$ représentant le remplacement des têtes de regard d'égout pluvial et sanitaire lors des travaux de pavage 2019 sur la rue St-Nicolas Sud suivant la facture numéro 167084.

ADOPTÉE

2019-08-273
Compte à payer:
Toromont Cat

Résolution #2019-08-273 : Compte à payer: Toromont Cat

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Toromont cat* au montant de 5 748.75\$ représentant l'achat d'un inverseur de courant automatique pour l'hôtel de ville dans le cadre des volets 1 et 2 de l'aide financière relativement à la sécurité civile suivant la facture numéro 9012270018.

ADOPTÉE

2019-08-274
Compte à payer:
Shellex
Infrastructures

Résolution #2019-08-274 : Compte à payer: Shellex Infrastructures

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Shellex Infrastructures* au montant de 6 122.42\$ représentant la facture finale pour les honoraires professionnels et la surveillances des travaux pour le pavage sur la rue St-Nicolas Sud suivant la facture numéro 003705.

ADOPTÉE

2019-08-275
Compte à payer:
Les équipements
Lapierre inc.

Résolution #2019-08-275 : Compte à payer: Les équipements Lapierre inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer la facture de *Les Équipements Lapierre inc.* au montant de 6 687.76\$ représentant l'achat de flocons 260 antitartre pour les unités de filtration de l'usine d'eau potable suivant la facture numéro 358444.

ADOPTÉE

2019-08-276
Compte à payer:
Laboratoire GS
inc.

Résolution #2019-08-276 : Compte à payer: Laboratoire GS inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Laboratoire GS inc.* au montant de 8 370.18\$ représentant une étude géotechnique relativement à la reconstruction d'une conduite d'eau potable sous la voie ferrée du passage à niveau de la rue St-Jacques suivant la facture numéro F11280.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces services soit pris à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

2019-08-277
Compte à payer:
Kemira Water
Solutions
Canada inc.

Résolution #2019-08-277 : Compte à payer: Kemira Water Solutions Canada inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira Water Solutions Canada inc.* au montant de 8 991.50\$ représentant l'achat d'alufer pour le traitement des eaux usées suivant la facture numéro 9019172711.

ADOPTÉE

2019-08-278
Comptes à
payer: Les
industries
Perform Air inc.

Résolution #2019-08-278 : Comptes à payer: Les industries Perform Air inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les industries Perform Air inc.* au montant de 18 582.84\$ représentant la facture progressive numéro un pour la fourniture et l'installation d'unités de chauffage et de ventilation au gaz naturel pour le chalet des loisirs suivant la facture numéro P012802.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces services soit pris à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

2019-08-279
Compte à payer:
MSA
Infrastructures
inc.

Résolution #2019-08-279 : Compte à payer: MSA Infrastructures inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de *MSA Infrastructures inc.* au montant total de 106 546.82\$ représentant le pavage de la rue St-Nicolas Sud ainsi que le 5% de retenue associée à ces travaux suivant les factures numéro 013278 et 013279.

ADOPTÉE

Varia

Varia

Monsieur le conseiller David Dumont demande qu'un rappel soit fait à la Sûreté du Québec relativement à la traverse au coin des rues St-Jacques et St-Nicolas trop souvent non respecté par les automobilistes.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Public: Période de questions

Public: Période de questions

Intervention de : Monsieur Michel Dandrieux

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2019-08-280 Levée de l'assemblée

Résolution #2019-08-280 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h14.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE